

PARTICULIERS : QUELS TRAVAUX POUR ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE ?

AVANT DE DÉMARRER VOS TRAVAUX

1. Contactez votre conseiller France Rénov' (gratuit)
2. Faites réaliser un audit énergétique par un thermicien agréé RGE
3. Obtenez plusieurs devis d'artisans RGE
4. Demandez vos aides **AVANT** de signer les devis et le démarrage des travaux !

L'ISOLATION DE LA TOITURE

30% des pertes de chaleur passent par le toit.
Avez-vous consulté la **thermographie** aérienne de votre habitation ?
Un avion a survolé le territoire afin d'établir un diagnostic immeuble par immeuble. Pour avoir accès à votre thermographie personnalisée : info.energie@ccvba.fr



LE CHANGEMENT DES FENÊTRES

Du double vitrage à la place du simple.



LE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE

Une pompe à chaleur à la place de votre vieil équipement.
Avec un thermostat programmable, c'est encore mieux.

L'ISOLATION DES MURS, par l'intérieur ou l'extérieur.

LES AIDES À CONSULTER ?

Ma Prime Rénov' : <https://france-renov.gouv.fr/aides>
Provence Eco Rénov' : departement13.fr/provence-eco-renov
Les Certificats d'Economie d'Énergie

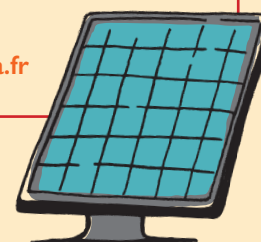
Contact : Bureau Info Énergie info.energie@ccvba.fr

ENTREPRISES : QUELLES AIDES POUR QUELS TRAVAUX ?

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Grâce à l'installation de panneaux solaires, en toiture, au sol, en ombrières ou en façade vos locaux peuvent vous permettre d'économiser une partie de l'électricité consommée la journée par votre activité économique.

Contact : Bureau Info Énergie info.energie@ccvba.fr



PROJET DE RÉNOVATION

Les artisans, commerçants et entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) en phase de création ou de développement d'entreprise peuvent prétendre à une aide la Région Sud.

Contact : économie@ccvba.fr

RÉDUCTION DES FACTURES DE CHAUFFAGE

Le Fonds Chaleur Renouvelable territorial financé par l'ADEME pour les projets de chauffage par énergie solaire thermique, géothermie et biomasse.

Il propose un accompagnement technique et financier pour les entreprises souhaitant installer un projet de chaleur ou froid renouvelable. Les taux d'aide varient entre 45% et 60% en fonction de la solution sélectionnée.

Contact : fonds-chaleur@pays-arles.fr ou 07 84 25 46 84

GUIDE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DES BAUX ALPILLES

AUREILLE - LES BAUX-DE-PROVENCE - EYGALIÈRES - FONTVIEILLE - MAS BLANC DES ALPILLES
MAUSSANE LES ALPILLES - MOURIÈS - LE PARADOU - SAINT ÉTIENNE DU GRÈS - SAINT RÉMY DE PROVENCE

DE JUIN À SEPTEMBRE

LA CLIMATISATION

Climatisation raisonnée : Température idéale : 26 degrés.

Maximum 10 degrés d'écart avec l'extérieur.

Une clim à 23° quand il fait 35° dehors = surconsommation et choc thermique.

Entretien obligatoire : Nettoyez vos filtres au moins une fois par an.

Un filtre encrassé = 20% de consommation en plus.

Avec la clim en marche, fermez portes et fenêtres.



FRAÎCHEUR NATURELLE

Fermez toute la journée volets, stores et rideaux dès le lever du soleil.

La température intérieure peut baisser de 5°.

Aérez la nuit de 22h à 6h : créez des courants d'air.

La fraîcheur de la nuit est votre meilleur allié.

Végétalisez terrasses et façades, treilles, plantes grimpantes et pergola : ombrage naturel gratuit.

Ventilateur de plafond l'été, 10 fois moins cher qu'une climatisation.



L'ÉLECTRICITÉ EN ÉTÉ

Attention aux pics de chaleur 12h-16h.

Lave-linge et lave-vaisselle : à lancer tôt le matin ou après 20h.

Frigo et congélateur : évitez de les ouvrir trop souvent.



L'EAU EN ÉTÉ

Dans le jardin : arrosez tôt ou tard le soir, cela permet moins d'évaporation d'eau.

Le paillage au pied des plantes aide à garder la fraîcheur.

Un récupérateur d'eau de pluie contribue à économiser de l'eau potable.

* EN CAS DE CANICULE *

Évitez d'utiliser four et plaques de cuisson.
Débranchez appareils non utilisés (sources de chaleur).

DÉCOUVREZ LES GESTES SIMPLES À METTRE EN PRATIQUE AU QUOTIDIEN !

Suivez votre consommation électrique journalière sur le site de votre fournisseur d'énergie !



Appareils en veille

Box, TV, chargeurs : débranchez tout !

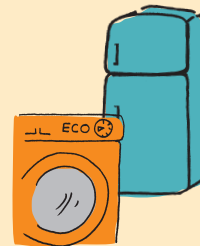
Une astuce ? Installez une multiprise à interrupteur. C'est l'accessoire qui permet d'éteindre simultanément tous vos équipements en veille.

64%*
de la consommation d'une box TV correspond à un fonctionnement lorsque le téléviseur est éteint.



Des LED partout à la place des ampoules classiques

consomment 5 fois moins, durent 15 ans.



Électroménager

Lavage à 30°, mode éco, pleine charge uniquement.

À faire tourner la nuit de préférence.

Frigo et congélateur : dégivrez-les avant l'été et placez-les loin des sources de chaleur.

Faites entretenir votre chaudière.

Laver son linge à 30°

= 3 x moins d'énergie qu'un lavage à 90°.

Le programme Éco du lave-vaisselle

= 45% d'électricité économisée par rapport au programme intensif*.

* Source : Ademe



Couvrir les casseroles

= 25% d'économie d'électricité ou de gaz*.

D'OCTOBRE À MAI

LE CHAUFFAGE

Température idéale : 19° le jour et 16° la nuit.

Coupez le chauffage quand il fait plus de 15° dehors.

Ouvrez les volets côté sud :

Soleil = chauffage naturel gratuit.

En cas de mistral, le vent glacial fait chuter la température de 10°.



L'EAU EST PRÉCIEUSE

Douche de 5 minutes max (40L)

Une astuce ? Un sablier ou un minuteur dans la salle de bains afin d'éviter de prendre des douches de plus de 5 minutes.

Installez des **mousseurs** sur vos robinets : -50% d'eau.

Utilisez une **chasse d'eau** à double commande.

LE RÉCAP

Clim à 26° minimum l'été

Volets fermés le jour en été

Chauffage coupé s'il fait + 15° dehors

Profiter du soleil d'hiver

Économiser l'eau au quotidien

BONUS

Participez à un atelier de la Fresque du Climat pour comprendre les enjeux du changement climatique!

Pensez à covoiturer avec Karos.

► Toutes les informations sur le site de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles

